

ATTESTATION

Article L.6353-1 du Code du travail

Je soussigné Gérard ANDRE, Président de l'École Supérieure en Arts du Cirque de Toulouse Occitanie, n° de déclaration d'activité : 76310963031,

Atteste que le/la stagiaire Louna SATOS a suivi la formation « Initiation aux pratiques RIG », destinée au développement des compétences professionnelles, conformément à l'article L6313-1 du Code du travail, relatif à la formation professionnelle continue (Livre III) visant à l'acquisition, au perfectionnement ou au maintien des compétences professionnelles des participant.es.

Du 27 au 31 octobre 2025, d'une durée de 35 heures en présentiel (Ésacto'Lido – 14 rue de Gaillac, 31500 Toulouse).

La participation à la formation prépare et valide les compétences suivantes :

- Développer les connaissances en rigging
- Se familiariser avec le métier et la législation liée au travail sur corde
- Apprivoiser le domaine de la hauteur et les différents déplacements
- Acquérir des compétences de base en technique d'accroche d'agrès de cirque
- S'initier aux calculs de charge en fonction des coefficients dynamiques

Modalité d'évaluation : observation continue par le formateur

Cette attestation certifie que le/la stagiaire a acquis les compétences définies dans le programme.
Attestation établie à la demande de l'intéressé.e pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Toulouse, le 31/10/2025

Gérard ANDRE



**ECOLE SUPERIEURE DES ARTS DU CIRQUE
TOULOUSE OCCITANIE
14, rue de Gaillac
31500 TOULOUSE
Tél. : 05 36 25 22 21
Siret : 842 046 518 00010 - APE : 8552 Z**

Ecole supérieure des arts du cirque Toulouse Occitanie

Arrêté du 02/07/19

N° UNAMI : 0313040L

www.esactolido.com

05 36 25 22 21

14 rue de Gaillac - 31500 Toulouse

N° Siret : 842 046 518 00010

Code APE : 8552Z

N° déclaration d'activité : 76310963031

N° de Licence entrepreneur : L-R-22-9865